

ABONNEMENT.

Saumur : Un an . . . . . 30 fr. Six mois . . . . . 16 Trois mois . . . . . 8 Poste : Un an . . . . . 35 fr. Six mois . . . . . 18 Trois mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires ; A PARIS, Chez MM. RICHARD et C<sup>o</sup>, Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne : . . . 30 c. Réclames, — . . . . . 30 Faits divers, — . . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires ; A PARIS, Chez MM. HAYAS-LAFFITE et C<sup>o</sup>, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

17 Avril 1874.

Chronique générale.

On assure que les députés restés à Paris ou à Versailles s'occupent beaucoup de la circulaire de M. le ministre de la justice. Qu'ils appartiennent à la Droite ou à la Gauche, ces députés s'accordent à dire que les déclarations de M. Depeyre devront être l'objet d'une interpellation dès la rentrée de l'Assemblée.

La grosse question est de savoir si cette interpellation sera formulée de telle sorte que la Droite et la Gauche, sans contester le moins du monde sur la durée légale du septennat, que tout le monde veut respecter, et sans faire aucun sacrifice de principes, puissent voter ensemble.

On lit dans la Gazette de France :

« Plusieurs journaux s'occupent de ce qui se serait passé au conseil des ministres à l'occasion des derniers incidents ; nous ne voulons pas les suivre dans ces indiscretions.

» L'un d'entre eux a même cru, à ce propos, pouvoir établir une distinction entre deux des ministres qui représentent la droite dans le gouvernement. Tout ce que nous pouvons affirmer, c'est que MM. Depeyre et de Larcy, l'un et l'autre anciens présidents de la réunion des Réservoirs, et entrés ensemble dans le cabinet, y restent étroitement unis.

Qu'ils restent, nous n'en doutons pas. Mais sont-ils étroitement unis l'un à l'autre seulement ou à tout le cabinet ?

Nous croyons que les deux peuvent se dire. C'est au moins ce qu'il faut conclure de cette note de l'organe des orléanistes, le

Journal de Paris, le mieux informé depuis quelque temps des journaux ministériels :

« On fait courir le bruit que l'honorable M. de Larcy, à la suite des résolutions prises dans le conseil des ministres de dimanche dernier, songerait à donner sa démission.

» Ce bruit est absolument faux. L'entente est complète entre les membres du cabinet »

On lit dans la Presse :

« Divers journaux donnent à entendre que de graves dissentiments se sont produits dimanche dernier, au conseil des ministres tenu à l'Elysée, et vont jusqu'à dire que MM. de Larcy, Depeyre et le duc Decazes auraient, pour des motifs différents, successivement offert leur démission.

» Nous sommes en mesure d'affirmer que, quoique le texte de la circulaire de M. Depeyre et celui des communiqués adressés à l'Union et à la Liberté aient été assez vivement discutés, aucun des ministres n'a parlé de se démettre de son portefeuille, que l'entente sur les mesures qui ont été prises a été la plus complète, et qu'il y a entre les divers ministres du cabinet plus de cohésion que jamais.

Nous croyons sans peine, dit l'Univers, aux informations de la Presse. Quels qu'aient pu être — à des points de vue divers — les motifs de MM. de Larcy, Depeyre et Decazes pour donner leur démission, il est bien avéré que finalement ils se sont trouvés réunis dans la « cohésion des portefeuilles. » De cette cohésion, les principes et les convictions, il est vrai, font quelquefois les frais. Mais on sait que le régime parlementaire a été précisément inventé pour que ces sortes de sacrifices nous manifestent ces sortes de dévouements.

On annonce que M. Gambetta va faire une tournée dans les départements de l'Est, comme l'a été dernièrement M. Thiers. C'est à Nan-

cy qu'il doit prononcer son premier discours de la saison.

C'est à tort, paraît-il, que l'on a annoncé le départ du curé Santa-Cruz pour la Belgique. Avant-hier, dit le Figaro, il a été conduit par un inspecteur de police au ministère de l'intérieur et reçu par M. le sous-secrétaire d'Etat Baragnon, qui lui a annoncé qu'il allait être interné à Lille.

Le curé Santa-Cruz est un petit homme, brun, de tournure assez commune, âgé d'environ trente-huit ans. Il est modestement vêtu et porte toute sa barbe. Il n'entend pas un mot de français.

Nous lisons dans la Patrie :

« On sait qu'un grand nombre de journaux allemands et anglais publient chaque jour, contre l'étendue et la durée des pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon, des attaques du genre de celles qui, aux termes de la circulaire de M. le garde des sceaux, exposeront désormais les journaux français à des poursuites judiciaires. Nous apprenons que l'introduction de ces journaux en France va être désormais assujettie à un contrôle très-rigoureux, et définitivement interdit à tous ceux dans lesquels seront relevés les articles du genre de ceux que vise la circulaire de M. Depeyre. Il aurait été, en outre, décidé que la reproduction par les journaux français d'attaques contre le septennat, empruntées à des feuilles étrangères, exposerait ces journaux aux mêmes conséquences que si ces articles émanaient de leur propre rédaction.

Depuis cinq mois, le mouvement anti-radical s'accroît de plus en plus dans les élections des conseils généraux. Sur 26 élections, il y en a eu 24 conservatrices ; ce résultat va être un grand argument pour le scrutin par arrondissement.

La Correspondance républicaine annonce que M. Jules Simon, président de la gauche républicaine, vient d'écrire à tous les membres de ce groupe parlementaire qui sont en ce moment dispersés dans leurs départements, pour les inviter à recueillir les éléments d'une véritable enquête sur les municipalités révoquées et les municipalités nouvellement nommées.

On télégraphie d'Alger :

Un vœu pour la levée de l'état de siège, présenté au conseil général et combattu par le préfet, n'a pu rallier qu'une majorité insuffisante.

Sur 34 votants, il y a eu 10 voix pour et 2 contre (musulmans), avec 19 abstentions (dont 4 musulmans).

Les journaux anglais publient la dépêche suivante :

« Melbourne, 10 avril.

» M. Rochefort et ses compagnons partent demain pour l'Angleterre par la malle de Californie.

A propos de l'évasion de Rochefort, nous recevons d'un de nos abonnés une lettre qui explique d'une façon curieuse comment les transportés de Nouméa ont pu préparer et mettre à exécution leurs projets.

Suivant notre correspondant, à qui nous laissons toute la responsabilité de ses renseignements, M. Barthélemy Saint-Hilaire, alors qu'il était encore au pouvoir, aurait écrit un jour à M. de la Richerie, gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, qu'il recevrait par le prochain convoi un homme distingué, qu'il lui serait loisible d'employer comme comptable ou même comme secrétaire : cet homme était Jourde.

A peine arrivé, Jourde se serait mis en rapport avec Rochefort, et ils auraient préparé ensemble leur plan d'évasion. Tous deux appartenant à la franc-maçonnerie (au dire de la lettre, Rochefort y aurait même

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE BERGER ET LE DRAGON.

CONTE SLOVAQUE (1).

I.

Il y avait une fois un Berger qui, tout en gardant son troupeau, jouait de la flûte ; ou bien, couché par terre, il regardait les nuages, les montagnes, les moutons ou la prairie.

Un jour, c'était en automne, au temps où les Serpents vont dormir dans la terre, le bon Berger était étendu par terre, la tête appuyée sur la main : il rêvait.

Tout-à-coup, ô merveille ! voici que de toutes parts des masses de Serpents se dirigent vers un rocher qui se dressait en face

(1) On appelle Slovaques les Slaves du nord de la Hongrie, dont la langue se rapproche de la langue bohème ou tchèque.

du Berger ; chaque Serpent, en arrivant auprès du rocher, prenait sur sa langue une certaine herbe et l'appliquait sur le rocher. Le rocher s'ouvrait, et les Serpents disparaissaient l'un après l'autre dans ses flancs.

Le Berger se leva ; il recommanda à son chien Dounai de ramener le troupeau à la maison, et marcha vers le rocher. — Il faut, pensait-il, que je voie ce qu'est cette herbe et où vont ces Serpents.

Il arracha un brin de l'herbe et en toucha le rocher qui s'ouvrit.

Il entra, et se trouva dans une grotte dont les parois étincelaient d'or et d'argent. Au milieu de la grotte, il y avait un trône d'or ; sur ce trône était assis, roulé en rond, un gros Serpent : il dormait. Autour de la table étaient groupés des milliers de Serpents : ils dormaient aussi ; pas un ne bougea quand le Berger entra dans la grotte.

Cet endroit plut d'abord au Berger ; il en fit plusieurs fois le tour, puis il commença à s'ennuyer, se rappela ses moutons et voulut s'en aller.

— J'ai vu, se disait-il, ce que je voulais voir. Allons-nous-en.

Il était aisé de dire : « Allons-nous-en. » Mais comment ? Le rocher s'était refermé après qu'il était entré. Il ne savait que faire, que dire, pour l'ouvrir ; il lui fallait rester dans la grotte.

— Soit, se dit-il, dormons.

Et il s'enveloppa dans son manteau, se coucha et s'endormit.

Il sommeillait depuis peu de temps, à ce qu'il lui semblait du moins, quand un certain bruit le réveilla. Il regarda autour de lui : il voit sur lui, autour de lui, les parois étincelantes, le trône doré, sur le trône le vieux Serpent, autour du trône les Serpents qui lèchent le trône.

Tout-à-coup, les Serpents demandent :

— Est-il temps ?

Le vieux Serpent les laisse parler, puis soulève lentement la tête et dit :

— Il est temps.

A ces mots, il s'allonge de la tête à la queue comme une perche, descend du trône à terre et se dirige vers la porte de la grotte.

Les autres le suivent.

Le Berger se détend de même tout à son aise, bâille, se lève et suit les Serpents.

— Là où ils vont, j'irai bien aussi, pensait-il.

Il était aisé de dire : « J'irai aussi. » Mais comment ?

Le vieux Serpent touche le rocher qui s'ouvre, et sort avec ses compagnons. Quand le dernier fut dehors, le Berger voulut sortir comme eux ; mais le rocher se referma sur son nez, et le vieux Serpent lui cria d'une voix sifflante :

— Mon ami, il faut rester ici.

— Et qu'y ferais-je ? Votre ménage est mal monté ; je ne puis pas toujours dormir. Laissez-moi sortir. J'ai mon troupeau au pâturage, et à la maison une femme accablée ; elle m'arrangerait de belle façon si je ne revenais pas à l'heure !

— Tu ne sortiras pas avant d'avoir trois fois juré de ne révéler à personne où tu as été, ni comment tu as pénétré ici.

Que faire ? le Berger jura par trois fois, afin de pouvoir sortir.

un grade élevé), il leur fut facile, à l'aide des signes connus des initiés, d'entrer en communication avec le capitaine d'un bateau anglais, et, une fois la communication établie, on tomba bien vite d'accord sur les moyens à employer pour faciliter la fuite.

Restait la question d'argent. Rochefort n'en avait pas, Jourde non plus; mais, — c'est toujours notre ami qui parle, — entre francs-maçons, on se soutient; et le capitaine passa outre, bien persuadé qu'il serait indemnisé largement plus tard.

Nous donnons, bien entendu, ces renseignements sous toute réserve, bien qu'ils nous soient transmis de la façon la plus nette et la plus affirmative par notre correspondant.

#### ARRESTATION DE M. DUVERNOIS.

M. Clément Duvernois et plusieurs autres administrateurs de la Banque territoriale d'Espagne ont été arrêtés mardi. M. Clément Duvernois a été écroué au dépôt de la préfecture.

Voici les détails que donne le *Figaro* :

« Vers quatre heures, le bruit s'est tout-à-coup répandu sur le boulevard qu'on venait d'arrêter M. Clément Duvernois, dans les bureaux de la Banque territoriale d'Espagne, 53, rue de la Chaussée-d'Antin. Dix minutes après que cette nouvelle était arrivée au *Figaro*, j'étais 53, Chaussée-d'Antin, mais je trouvais portes closes. Devant la maison se promenaient, d'un air rébarbatif, trois agents de la sûreté, qui avaient mission de ne laisser entrer absolument personne et répondaient à toutes les questions par un silence de brochet.

« On voit combien, dans pareilles circonstances, il était difficile de se procurer des renseignements. J'en ai eu cependant, et voici ce que j'ai su :

« Vers onze heures et demie du matin, M. Clément Duvernois, directeur de la Banque territoriale d'Espagne, sortait de ses bureaux et s'en allait déjeuner avec son frère, lorsqu'un commissaire de police aux délégations judiciaires lui frappa sur l'épaule, et lui enjoignit de revenir sur ses pas et de rentrer dans son cabinet — ce qu'il fit, non sans protester. — Un quart d'heure plus tard, le magistrat envoyait au Grand-Hôtel chercher l'un des administrateurs de la Banque territoriale d'Espagne, M. Wolff, et lui faisait dire que M. Clément Duvernois le demandait immédiatement. M. Wolff, à peine arrivé, était également averti qu'il ne pouvait plus sortir.

« Une souricière fut organisée alors dans la maison; trois administrateurs ou employés vinrent successivement s'y faire prendre: ce sont MM. Franckel, Raselli et Vachon.

« MM. Clément Duvernois et deux autres sont transférés au dépôt à l'heure où nous écrivons. Nous ignorons s'il en est de même des autres.

« Inutile de dire que perquisition a été faite dans les bureaux, et que tous les livres et papiers ont été mis sous scellés.

— Si tu ne tiens pas ton serment, malheur à toi! siffla le Serpent au moment de le laisser aller.

Voilà notre Berger sorti. Mais quel changement! c'était l'automne, et maintenant c'est le printemps. Les jambes lui tremblent de terreur!

— Nigaud, nigaud que je suis! j'ai dormi tout l'hiver. Que dira ma femme?

Ainsi raisonnait notre Berger, tout en regagnant sa chaumière.

Il aperçoit de loin sa femme; elle paraissait occupée. Ne se sentant pas encore préparé à ses reproches, il se cache dans le parc aux moutons. Pendant qu'il était là, un beau monsieur s'approche de sa femme et lui demande où est son mari.

La femme se met à pleurer, et raconte comment, l'automne dernier, son mari a mené les moutons dans la montagne, et n'est plus revenu. Les loups l'ont peut-être dévoré; les sorcières l'ont peut-être déchiré en morceaux.

— Ne pleure pas, s'écrie maître Berger, je suis vivant; les loups ne m'ont pas mangé

» On ne connaît pas encore les faits qui ont donné lieu à ces arrestations. »

Il s'en est fallu de bien peu que Paris ne se réveillât mardi matin sur une nouvelle catastrophe: le ministère des finances a failli brûler.

En faisant une ronde à dix heures du soir, le brigadier Lefort s'est aperçu qu'un incendie venait de se déclarer dans un atelier de menuiserie, situé au-dessus de la galerie des recettes.

Lefort a couru immédiatement prévenir les pompiers, qui ont mis une pompe en manœuvre. Malgré l'aliment que prêtaient à l'incendie les matières éminemment combustibles contenues dans l'atelier, on s'en est rendu maître dans une demi-heure.

Une complication a failli rendre inutiles les efforts des travailleurs et les exposer à une catastrophe: la chaleur du foyer avait fait fondre les tuyaux du gaz et une explosion s'est produite dans le sous-sol. Les compteurs ont été heureusement fermés à temps et l'explosion n'a causé aucun accident.

Les pertes sont relativement peu importantes. On attribue l'incendie au voisinage d'un calorifère contigu à l'atelier.

### Nouvelles extérieures.

#### ALLEMAGNE.

La discussion du projet de loi militaire s'est terminée au Reichstag par la transaction que nous avons annoncée depuis quelques jours. Le général de Kamieke, ministre de la guerre, ayant adhéré au nom du gouvernement à la proposition faite par M. de Benningsen de fixer à 404,659, pour sept ans au lieu de douze, le chiffre de l'effectif militaire, la majorité, qui n'attendait que cette déclaration pour se rendre, a éclaté en applaudissements et a voté la loi ainsi modifiée.

Voilà donc le parlement allemand dessaisi pour sept ans de tout contrôle sur les dépenses militaires, et le gouvernement absolument libre de se lancer pendant cette période dans toutes les aventures qu'il lui plaira de tenter. Voilà un vote qui doit donner à réfléchir au moins autant à l'Europe qu'à l'Allemagne.

#### LES TROUBLES A GENÈVE.

Le *Journal de Genève* publie le récit suivant des scènes de violence dont Genève a été le théâtre lundi, et qui nous ont été signalées par voie télégraphique :

Depuis quelques semaines, dit le *Journal de Genève*, une tentative de pression par insultes et menaces violentes, partant de rassemblements tumultueux, avait été organisée contre un chantier de tailleurs de pierres, occupés à la construction d'une maison située sur le cours de Rive. Lundi est survenue de nouveau une véritable sauterelle qui a mis en émoi tout le quartier de Rive d'abord, puis une grande partie de notre ville.

Vers huit heures du matin, une foule de plusieurs centaines d'ouvriers faisait irrup-

tion sur le cours de Rive; son premier objet de violence a été une pauvre femme huée et poursuivie pour avoir probablement exprimé tout haut son opinion sur ce qui se préparait.

Une dizaine d'ouvriers travaillaient au premier étage de la maison en construction que cernait la foule ameutée des maçons et tailleurs de pierre, tous à peu près sans exception étrangers à notre pays.

Après de nouvelles huées, voyant que les ouvriers n'interrompaient pas pour cela leur ouvrage, un certain nombre de ces individus s'armèrent de gros cailloux, et bientôt on vit pleuvoir sur la maison une grêle de pierres qui contraignit les ouvriers à se mettre à l'abri derrière le mur qu'ils maçonnaient. Puis un gréviste, armé d'un gourdin, suivi d'autres hommes de la bande et de quelques enfants, monta jusqu'au premier étage.

Là, il rencontra d'abord l'un des entrepreneurs, M. Dagostino, qui voulut s'opposer à cette violation flagrante du droit de domicile; frappé d'un coup de masse sur la tête, M. Dagostino chancela et tomba la figure tout ensanglantée; mais après s'être lavé le visage à une fontaine, il revint prendre place sur son bâtiment. Cependant, la scène qui venait de se passer avait été le signal d'une lutte de courte durée entre les ouvriers et les assaillants, pendant laquelle un agent municipal, M. Rousset, qui faisait acte de bon citoyen en prenant la défense des victimes de cette agression, se trouva précipité du premier étage dans les fondations du bâtiment. Aussitôt une escouade de citoyens forçant la haie compacte des grévistes se précipita vers la maison pour enlever le corps de ce malheureux, qui fut transporté par eux à son domicile, rue de la Fontaine.

Les ouvriers attaqués s'étant réfugiés dans les caves, les misérables qui les poursuivaient continuèrent à les assaillir d'en haut avec des pierres. Quatre ou cinq d'entre eux furent plus ou moins grièvement blessés ou contusionnés. Enfin, vers neuf heures, parut une escouade de gendarmerie qui fut bientôt suivie de plusieurs autres, et de nombreux agents vinrent également assister la force publique; M. le conseiller d'Etat Girod et M. Cuénoud, directeur de la police, s'étaient transportés personnellement sur la place et ne l'ont plus quittée. Vers neuf heures et demie, plusieurs ouvriers eurent le courage de reprendre leur travail et furent énergiquement applaudis par la foule. La gendarmerie et la police ont opéré de nombreuses arrestations. Le nombre des individus mis sous les verrous s'élevait, vers quatre heures de l'après-midi, à plus de 40, nous dit-on; sauf un seul qui est Genevois, tous sont étrangers à notre canton.

Dans la matinée de lundi, quelque individu avaient manifesté l'intention d'aller dans l'après-midi renouveler à l'égard d'un chantier de construction établi près de la route de Carouge, à Plainpalais, les actes de brutalité qu'ils avaient commis à Rive. Nous apprenons qu'il n'en a rien été et que le travail avait été repris partout.

Dans la matinée de lundi, quelque individu avaient manifesté l'intention d'aller dans l'après-midi renouveler à l'égard d'un chantier de construction établi près de la route de Carouge, à Plainpalais, les actes de brutalité qu'ils avaient commis à Rive. Nous apprenons qu'il n'en a rien été et que le travail avait été repris partout.

la faire taire. Il se chargea d'arracher lui-même la vérité au Berger.

#### II.

Quand la Bergère fut partie, le beau monsieur reprit sa forme naturelle et apparut ce qu'il était réellement, un Magicien des montagnes. Le Berger le reconnut, parce que les Magiciens ont trois yeux. Ce Magicien était un homme très-habile; il savait prendre toutes les formes qu'il voulait. Malheur à qui eût osé lui résister!

Le Berger eut grand-peur du Magicien; mais il avait encore plus peur de sa femme. Le Magicien lui demanda où il avait été, ce qu'il avait vu. Le Berger fut épouvanté de ces questions. Que dire? Il avait peur du vieux Serpent et du parjure. Il avait trois fois plus peur du Magicien.

Cependant, quand par trois fois le Magicien eut renouvelé sa question, quand il le vit se dresser et grandir devant lui, il oublia son serment.

Il raconta où il avait été et comment il avait pénétré dans le rocher.

Cependant, dans la soirée, quelques socialistes travailleurs se sont présentés dans le chantier Grafs, tranchées de Plainpalais, pour intimor aux ouvriers l'ordre d'arrêter et cesser leurs travaux.

La police, ayant été avisée de ce fait, a immédiatement envoyé des agents sur les lieux. Elle a eu soin également d'expédier des gendarmes sur l'emplacement des divers chantiers menacés pour l'heure de la cessation du travail, afin de protéger la sortie des ouvriers.

Deux des ouvriers blessés dimanche matin ont été transportés à l'hôpital cantonal, où les soins les plus pressés leur sont prodigués.

On a également transporté dans la soirée à l'hôpital l'agent municipal dont nous avons parlé, M. Rousset; il ressentait de violentes douleurs dans différentes parties du corps, et l'on craignait qu'il n'eût un os du bassin brisé.

Le conseil d'Etat s'est réuni à deux heures après midi en séance extraordinaire, et il a décidé d'adresser aux citoyens la publication suivante :

Chers concitoyens,

Ce matin, dans un des chantiers de notre ville, il a été porté une grave atteinte à la liberté du travail.

Les auteurs de cet attentat sont sous la main de la justice.

Le conseil d'Etat, tout en respectant le droit d'association, a pris les mesures nécessaires pour empêcher le retour de voies de fait qui violent un des droits les plus sacrés garantis par la Constitution.

Hôtel-de-Ville, le 13 avril 1874.

Au nom du conseil d'Etat,

Le chancelier, MOISE PIGNET.

Dans la soirée, il a été encore opéré une demi-douzaine au moins d'arrestations, ce qui doit porter leur nombre total au-delà de la cinquantaine.

#### ESPAGNE.

Le *Bien public*, de Gand, a reçu de son correspondant en Espagne la lettre suivante :

Quartier-général et royal de Castrejana, 8 avril.

Je vous disais dernièrement que le bruit courait, dans l'armée royaliste, d'un traité avec Serrano et certains chefs de l'armée catholique et royale.

Voici maintenant ce qui en est :

Le général Dorregaray a écrit en effet à Serrano, mais c'était pour prier le duc de la Torre de ne plus bombarder à l'avenir nos hôpitaux, et cela sous peine de représailles, si Serrano continuait son manège.

Il y a eu des promenades (si je puis nommer cela ainsi) de certains officiers au camp de Serrano; ces officiers prétendent qu'ils ont fait cette excursion dans le but de se procurer des nouvelles de certains de leurs parents qui servent Serrano. Le maréchal Ribo n'a pas été de cet avis et les a mis aux arrêts pour infraction à la discipline.

— Bien dit le Magicien. Viens avec moi. Montre-moi l'herbe et le rocher.

Le Berger le suivit.

Quand on fut arrivé au rocher, le Berger arracha un brin de l'herbe et en toucha le rocher qui s'ouvrit. Mais le Magicien ne voulut pas que le Berger entrât; lui-même n'entra point; il tira un livre de sa poche et se mit à lire. Le Berger était blanc de frayeur.

Tout à coup la terre trembla; on entendit dans le rocher des sifflements, et un affreux Dragon sortit de la grotte. C'était le vieux Serpent qui venait de se transformer ainsi. Sa gueule vomissait des flammes; sa tête était effroyable; il agitait sa queue à droite et à gauche. Elle brisait les arbres qu'elle touchait.

— Jette-lui ce licol au cou! cria le Magicien au Berger.

Et il lui donna une espèce de corde, sans toutefois quitter son livre des yeux. Le Berger prit la corde, mais il n'osait s'approcher du Dragon. Cependant, quand le Magicien lui eut par deux et trois fois répété

A la faveur de l'armistice, Serrano a lancé sur le camp royaliste une nuée d'agents chargés d'embaucher nos soldats ; aussitôt Dorregaray s'est montré de la dernière sévérité en faisant arrêter tout républicain qui franchissait nos lignes.

Dorregaray a été confirmé dans son commandement, mais avec ordre d'empêcher à l'avenir toute communication quelconque entre les soldats royalistes et les républicains.

Quant aux fameux bruits de convenio, ils sont radicalement faux et sont répandus par Serrano dans le but d'accuser son inaction. Les armées s'observent pour ainsi dire. Nous continuons à recevoir des renforts en hommes, canons et munitions ; ainsi nous avons reçu depuis le 27 mars 8,000 hommes et de renforts, trois millions de cartouches et cinq canons avec leurs attelages et munitions. Les lignes d'Abantès, de Portugalete et de Castrejana sont renforcées d'une série de nouvelles redoutes et d'une série de mines à l'usage de Serrano.

La ligne de Castrejana est surtout formidable, et si jamais Serrano parvient jusque sous ces lignes, il y laissera au moins la moitié de son armée.

L'ordre a été donné d'évacuer tous les hôpitaux, ou du moins les blessés en état d'être transportés, pour les envoyer en Navarre et dans le Guipuzcoa.

Serrano a reçu de son côté, depuis le 27 mars, 20 canons et environ 7,000 hommes de renforts, ce qui porte son armée à 46,000 hommes et 85 canons ; de plus, il vient de lui arriver 42 nouveaux officiers prussiens.

L'armée royale est forte de 40,000 hommes et 45 canons. Vous voyez que nous sommes en infériorité pour l'artillerie ; mais nous avons l'avantage des positions, ce qui est beaucoup.

Ce matin a été tenu un grand conseil de guerre à Castrejana : tous les généraux étaient présents, et les délégués de Don Alphonse de Bourbon y assistaient. Le conseil était présidé par le Roi : on y a arrêté le plan de campagne de toutes les armées carlistes, et, avant peu, vous pouvez être sûrs de voir apparaître une armée royaliste formidable sur les hauteurs de Madrid.

Lorsque les trois corps d'armée, aujourd'hui en formation, seront réunis sous le commandement de S. A. R. l'infant Don Alphonse, on commencera un mouvement en avant, en traversant les provinces de Tera, de Cuença, pour arriver dans celle de Madrid.

Le général Martinez, avec 45,000 hommes, franchira l'Ebre et marchera directement sur Madrid, en traversant les provinces de Logrono, Soria et Guadalajara, pour faire sa jonction avec le corps d'armée de Don Alphonse devant Madrid. Don Regina de Vera restera en observation sur les derrières de Serrano, prêt à l'attaquer en cas de défaite, puis descendra pour soumettre les provinces de Placencia et Valladolid.

Les guérillas de l'Estramadure et de la province de Cacéras se formeront en corps d'armée et marcheront également sur Madrid, de telle sorte qu'à un moment donné,

nous aurons 68,000 hommes de troupes royales sous les murs de la capitale de l'Espagne, et sous les ordres de S. A. R. Don Alphonse ; l'armée royale pourrait bien y faire son entrée.

L'armée de Biscaye restera pendant ce temps ici pour tenir tête à Serrano, en cas d'échec, pour protéger les provinces basques et la Navarre ; en cas de victoire, nous marchons immédiatement sur Burgos.

Les notables de Catalogne, la plupart d'anciens libéraux, ont de leur plein gré avancé quatre millions à S. A. R. don Alphonse, pour lui permettre de mener la campagne à bonne fin. Un autre ancien isabelliste lève et équipe un escadron entier à ses frais pour le compte du Roi ; en Galicie on a ouvert une souscription pour livrer à don Regina de Vera dix pièces de canon, et cette souscription est déjà deux fois couverte.

Pendant que tous les officiers, qui ont encore de l'honneur, préfèrent venir servir Charles VII, dont le drapeau signifie Ordre, Religion, Liberté, le peuple de Madrid même gronde sourdement, et le jour où une armée royale paraîtra dans ses environs, le gouvernement de Serrano sera lui-même étonné de voir qu'il y a autant de carlistes à Madrid même. Ne croyez pas que tout ceci soit exagéré ; loin de là : le peuple en Espagne a toujours été et est encore plus que jamais carliste, et s'il se tient tranquille, c'est que le calme est à la surface, et à la première occasion, on verra bien quels sont ses véritables sentiments. Des exemples, d'ailleurs, se présentent tous les jours : là où les partidas carlistes se montrent, elles sont reçues avec enthousiasme, on leur apporte de l'argent, des vivres, et tous les hommes valides les rejoignent pour s'enrôler.

Les dépêches de Madrid avaient fait grand bruit des désertions des carlistes, voici à quoi se réduisent ces désertions : Nous avions dans l'armée deux sergents français et un officier de hussards, qui allaient passer en conseil de guerre pour mauvaise conduite : ces messieurs ont préféré passer dans les rangs républicains, que de faire connaissance avec le peloton d'exécution. C'est là une acquisition dont Serrano fera bien de ne pas se vanter. Un grand nombre de soldats royalistes, blessés légèrement dans les derniers combats, ont rejoint leurs corps.

### Chronique Locale et de l'Ouest.

Dans sa séance extraordinaire du 30 mars, le conseil municipal d'Angers a décidé qu'une subvention de 20,000 fr. sera allouée au directeur du théâtre pour la campagne 1874-1875.

Voici le compte exact des sacrifices annuels que la ville d'Angers s'impose pour son théâtre. C'est une dépense de 41,400 francs ainsi répartie :

Inspecteur,	600 fr.
Machiniste,	4,800.

l'ordre, il se résolut à obéir. Pauvre Berger ! le Dragon l'enveloppe dans ses replis, et avant d'avoir eu le temps de réfléchir, le voilà assis sur le dos du monstre et volant avec lui dans les airs.

A ce moment il se fit une obscurité profonde ; mais le feu des yeux du Dragon éclairait le voyage aérien. La terre tremblait, les pierres roulaient dans les airs. Le Dragon furieux agitait sa queue de droite à gauche ; les arbres qu'il touchait, il les brisait comme des baguettes ; il vomissait de l'eau sur la terre comme un torrent. C'était l'abomination de la désolation. Le Berger était à moitié mort. Peu à peu, cependant, la colère du monstre se calma. Il cessa d'agiter sa queue, de verser de l'eau sur la terre, de faire jaillir de ses yeux des flammes. Le Berger revint à lui ; il espérait que le Dragon allait descendre. Mais ses aventures n'étaient pas finies. Le Dragon voulait encore le punir. Il s'élevait de plus haut en plus haut, toujours plus haut ; les montagnes apparaissaient au Berger comme des fourmillières... et le Dragon montait

toujours... Le Berger ne voyait plus que le soleil, les étoiles et les nuages, et le Dragon restait suspendu dans les airs.

— Mon Dieu ! que devenir ? Je suis suspendu en l'air ; si je saute, je me tue ; je ne puis pas m'envoler dans le ciel.

Ainsi gémissait le pauvre Berger, et il se mit à pleurer amèrement.

Le Dragon ne lui répondit pas.

— Dragon, seigneur Dragon ! ayez pitié de moi, murmurait le Berger. Descendons ; jusqu'à mon dernier jour, je promets de ne pas vous fâcher.

Un rocher se fût attendri à ces supplications. Le Dragon, lui, ne disait ni oui ni non ; il ne bougeait pas de place.

Tout à coup le Berger entendit la voix d'une Alouette ; ce lui fut une grande joie. L'Alouette s'approchait de lui. Quand elle fut tout près, il lui cria :

— Alouette, oiseau cher à Dieu, je t'en prie, va-t'en auprès du Père céleste ; raconte-lui ma peine. Dis-lui que je lui souhaite le bonjour, et que je le prie de me secourir.

Concierge,	600
Entretien des bâtiments,	3,000
Assurance contre l'incendie,	10,400
Achat de décors,	5,000
Subvention,	20,000

Et nous ne comptons pas le loyer gratuit de l'immeuble qu'on peut évaluer à 75,000 francs, puisque le théâtre, qui a coûté 1,500,000 francs, dépense qui a pesé et qui pèse encore si lourdement sur les finances communales, ni l'allocation de 3,300 francs au cirque-théâtre, ni la subvention de 3,000 francs pour les concerts du Mail.

C'est donc réellement une dépense annuelle de 47,700 fr. (théâtre, cirque et concerts du Mail) et l'immobilisation d'un capital de 1,500,000 fr.

On lit dans le Journal de Vienne :

Dimanche dernier, une jeune fille tenant un enfant de 15 mois dans ses bras, se trouvait sur la place d'Armes, à Poitiers, près de la ménagerie qui y est installée depuis quelques jours. L'enfant ayant eu la curiosité de regarder dans la baraque par une fente de la toile, un aigle qui était dans l'intérieur le saisit à la figure par l'une de ses serres. On accourut aux cris de l'enfant, et un artilleur fut obligé de frapper l'aigle à coups de sabre pour lui faire lâcher prise. Le pauvre enfant avait la figure ensanglantée. On le transporta aussitôt dans une pharmacie voisine, où les premiers soins lui furent prodigués. Nous apprenons aujourd'hui que cet enfant va mieux et se trouve dans un état satisfaisant.

L'Avenir annonce que le général Gougéard est venu au Mans pour assister à l'inauguration du monument d'Auvours.

On sait que c'est lui qui commanda la brillante charge dans laquelle les volontaires de l'Ouest, les chasseurs et les mobilisés reprirent le plateau déjà occupé par les Prussiens. C'est lui qui, après avoir ordonné de tourner les canons contre les fuyards si la déroute continuait, se mit héroïquement à la tête des zouaves en leur criant : « Allons, Messieurs, en avant ! pour Dieu et la Patrie ! le salut de l'armée l'exige. »

Tout en organisant très-activement au ministère de la guerre les contrôles de l'armée territoriale, on se préoccupe, dit-on, dès maintenant, de l'armement et de l'équipement nécessaire aux quatre cent mille hommes appelés. D'importantes commandes vont être faites, paraît-il, à ce sujet, dans le courant du mois de mai.

On lit dans la Patrie :

« Le commerce se plaint depuis longtemps de ce que les porteurs de traites et de billets à ordre négligent généralement de donner au signataire, momentanément dans l'impossibilité de payer l'effet qu'on lui présente, l'adresse du dernier endosseur chez qui il doit retourner, ou l'adresse de l'huissier qui sera chargé le lendemain de faire le protêt faute de paiement.

L'Alouette s'envola et fit la commission. Le Père éternel eut pitié du Berger ; il écrivit quelque chose en lettres d'or sur une feuille de bouleau, mit la feuille dans le bec de l'Alouette, et lui ordonna de la laisser tomber sur la tête du Dragon.

L'Alouette s'envola, laissa tomber la lettre écrite en lettres d'or sur la tête du Dragon ; à l'instant même le Dragon et le Berger tombèrent à terre.

Quand le Berger revint à lui, il vit qu'il se trouvait près de sa cabane ; il vit son chien Dounai qui lui ramenait ses moutons... Pour dire toute la vérité, il vit qu'il avait dormi et fait un rêve que je ne vous souhaite pas ami lecteur.

(Magasin pittoresque.)

« Il en résulte que, sur une place comme celle de Paris, où le temps est si précieux et où, bien souvent, quelques heures suffisent au commerçant pour réaliser la somme qui lui permettra de payer, on est obligé de perdre toute une journée à la recherche du banquier escompteur ou du dernier endosseur, et que, faute de connaître d'avance le nom de l'huissier chargé d'instrumenter, on ne peut pas éviter sa visite.

» On nous assure que l'usage de laisser au signataire de tout effet impayé le nom et l'adresse du dernier endosseur et de l'huissier, usage depuis longtemps suivi en Belgique, où il a donné les meilleurs résultats au point de vue de la facilité des transactions, doit être prochainement en France l'objet d'une réforme de la législation commerciale.

### Dernières Nouvelles.

L'instruction de l'affaire Stoffel s'est terminée par une ordonnance de non-lieu.

Le colonel n'aura donc pas à comparaître devant un conseil de guerre à l'occasion des faits qui lui ont été reprochés au cours du procès Bazaine.

Le gouvernement fait étudier en ce moment un projet de loi sur les sociétés coopératives.

On assure que M. Magne est très-résolu à donner sa démission à la rentrée, en la motivant sur le délabrement de sa santé.

Il paraît que quelques députés se proposent, à la rentrée de l'Assemblée, d'interpeller le ministre des affaires étrangères sur la publication des documents diplomatiques. On lui demanderait s'il ne compte pas fournir, pour la discussion du budget de 1875, un recueil plus complet que n'était le *livre jaune* dernièrement publié.

Les interpellants désireraient prendre connaissance des pièces relatives aux affaires religieuses avec l'Allemagne, la Suisse et l'Italie, afin de pouvoir juger plus exactement la politique extérieure du gouvernement actuel.

Autre interpellation annoncée à la prochaine séance de la Commission de permanence, la circulaire Deppeyre ferait le sujet de questions adressées aux ministres.

Barcelone, 14 avril.

Les opérations contre les carlistes sont reprises et poussées avec vigueur. Le brigadier Saenz Tejada est parti pour la montagne avec une forte colonne. Le brigadier Amatller, commandant de Lérida, s'est mis en route avec sa colonne.

Le général carliste Saballs se dirige vers Ripoll (Catalogne) par suite de la marche du brigadier Estevan sur Moya (Cuença).

Berlin, 15 avril, soir.

On dément de bonne source un bruit d'après lequel le chancelier de l'empire aurait, mercredi dernier, formellement donné sa démission.

On assure, en même temps, que le chancelier de l'empire s'en est remis à l'empereur du soin de trancher sommairement la question relative à sa démission, et qu'il a déclaré vouloir, dans la plénitude de sa responsabilité, accepter et défendre la décision impériale, dans quelque sens que cette décision intervienne.

Pour les articles non signés : P. GODET.

### GUÉRISON DU CANCER Sans opération chirurgicale.

Nous recommandons aux malades atteints de cancers ou de cancroïdes, la lecture de la brochure : *Guérison du cancer sans opération chirurgicale*, par le Dr comte DE BRUC. — Pas de sang répandu, pas de récidive, guérison assurée. — Prix : 2 fr. ; franco, 2 fr. 15, chez A. Delahaye, place de l'École de médecine, Paris ; à Angers, librairie Gatineau.

L'auteur de cette importante découverte, ayant été appelé en consultation à Angers, il y arrivera le 2 mai et descendra quai de Ligny, 4. Il recevra de 10 heures à midi. Son séjour dans cette ville devant être de courte durée, les personnes qui voudront être certaines d'être admises à sa consultation, devront lui écrire à l'avance, quai Ligny, 4.

**LIBRAIRIE HACHETTE ET C<sup>o</sup>,**  
 boulevard Saint-Germain, 79, Paris.  
**Le Dictionnaire de la langue française**, par E. LITTRÉ, de l'Académie française, ouvrage entièrement terminé, est publié en livraisons à 1 fr.  
 L'ouvrage complet formera 110 livraisons. Il paraît un fascicule le samedi de chaque semaine, depuis le 13 février 1873.  
 Le 62<sup>e</sup> fascicule, **MEDAMET**, est en vente.

**SANTÉ A TOUS** rendue sans médecine, sans purgation et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry, de Londres, dite :  
**REVALESCIÈRE**  
 Vingt-six ans d'invariable succès.

Elle combat avec succès les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipations, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, éourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75,000 cures annuelles, y compris celles de Madame la Duchesse de Castestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, etc., etc.

Cure N° 48,614.

M<sup>me</sup> la marquise de Bréhan, de 7 ans de *Maladie du foie*, d'estomac, amaigrissement, battement nerveux sur tout le corps, agitation nerveuse et tristesse mortelle.

Cure N° 62,986.  
 M<sup>re</sup> Martin, de *Suppression des règles et Danse de Saint-Guy*, déclarée incurable, parfaitement guérie par la *Revalésière*.

Cure N° 65,112.

E. Payard, de *Gastralgie et Vomissements*. Il ne pouvait plus se tenir sur ses jambes, ni dormir, ayant toujours le creux de l'estomac gonflé.

Cure N° 62,845.

M. Boillet, curé de 56 ans d'*Asthme* avec étouffements dans la nuit.

Cure N° 70,421.

M. A. Spadaro, d'une *Constipation opiniâtre* de 9 ans. C'était terrible, et des médecins hors ligne avaient déclaré qu'il n'y avait pas moyen de le guérir.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr. 2 kil.,

60 fr. — Les *Biscuits de Revalésière* en 1/2 kil., 4, 7 et 60 francs. — La *Revalésière chocolatée*, en boîtes, de 2 fr. 25 c.; de 576 tasses, 60 fr. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. Comman, épicière, rue Saint-Jean; M<sup>re</sup> GONDRAND, épicière, rue d'Orléans; M. BESSON, pharmacien, place de la Bilange, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C<sup>o</sup>, 26, place Vendôme, à Paris.

Eviter les contrefaçons

**CHOCOLAT MENIER**

Exiger le véritable nom

P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 16 AVRIL 1874.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.					
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.			
3 % jouissance 1 <sup>er</sup> juin. 72..	59	45	»	»	»	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	241	25	»	18	75
4 1/2 % jouiss. mars. . . . .	85	50	»	»	»	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	381	25	»	8	75
4 % jouissance 22 septembre.	73	»	»	»	»	»	»	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	347	50	»	3	75
5 % Emprunt 1871 . . . . .	»	»	»	»	»	»	»	Société autrichienne, j. janv. . .	695	»	2	50	»
Emprunt 1872 . . . . .	95	15	»	»	»	»	»	<b>OBLIGATIONS.</b>					
— libéré . . . . .	95	20	»	»	»	»	»	Orléans . . . . .	281	50	»	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	223	75	»	»	»	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée. . . .	278	75	»	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	440	»	»	2	50	»	»	Est . . . . .	275	75	»	»	»
— 1865, 4 % . . . . .	432	60	»	»	2	50	»	Nord . . . . .	282	»	»	»	»
— 1869, 3 % t. payé. . . . .	290	»	»	»	»	»	»	Ouest . . . . .	277	»	»	»	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé. . . .	261	25	»	»	25	»	»	Midi . . . . .	277	50	»	»	»
Banque de France, j. juillet. . .	3870	»	»	»	»	»	»	Doux-Charentes . . . . .	253	75	»	»	»
Comptoir d'escompte, j. août. . .	543	75	»	»	»	»	»	Vendée . . . . .	234	»	»	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	432	50	»	»	2	50	»						
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	465	»	»	»	»	»	»						

**GARE DE SAUMUR**  
 (Service d'hiver, 5 novembre).

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — — — —	(s'arrête à Angers, omnibus.)
9 — 02 — — — — —	omnibus.
1 — 33 — — — — —	solr.
4 — 13 — — — — —	express.
7 — 27 — — — — —	omnibus.

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures 04 minutes du matin, omnibus-minute.	
8 — 20 — — — — —	omnibus.
9 — 50 — — — — —	express.
12 — 38 — — — — —	omnibus.
4 — 44 — — — — —	solr.
10 — 30 — — — — —	express-poste.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 45.

**HOSPICES DE SAUMUR.**

Le dimanche 19 avril 1874, à midi.

En l'étude et par le ministère de M<sup>re</sup> LAUMONIER, notaire.

Il sera procédé à l'ADJUDICATION D'UNE MAISON, située à Saumur, rue Saint-Jean, 51, joignant MM. Girard et Roy.

Sur la mise à prix réduite de 2,000 francs.

Pour les détails, voir les placards affichés et l'Echo du 28 mars.

Etude de M<sup>re</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

**A VENDRE A L'AMIABLE,**

**UNE MAISON**

PROPRE AU COMMERCE  
 A Saumur, rue d'Orléans, n° 57 et 59.

Occupée par M. Milon, libraire, et appartenant aux héritiers Lorrain. L'acquéreur pourra entrer en jouissance, par la libre disposition de cette maison, le 24 juin 1874; il lui sera donné toutes facilités de paiement.

S'adresser à M<sup>re</sup> CLOUARD, notaire.

Etude de M<sup>re</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

**A VENDRE PAR ADJUDICATION AMIABLE,**

A Saumur, en l'étude de M<sup>re</sup> CLOUARD, Le dimanche 26 avril 1874, à midi.

**DEUX MAISONS**

Situées à Saumur. L'une rue d'Orléans, n° 69, l'autre rue Saint-Jean, n° 55, appartenant à MM. Tailbouis et Loiseau.

Pour le détail, voir les affiches. S'adresser à M<sup>re</sup> CLOUARD. (50)

Etude de M<sup>re</sup> ROBINEAU, notaire à Saumur.

**A VENDRE A L'AMIABLE,**

1<sup>re</sup> UNE MAISON, située au Pont-Foucard, avec petit jardin, occupée par M. Raynaud, bourrelier;  
 2<sup>e</sup> Et 22 ares de vigne, au Bois-Brard, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, joignant Mollay, Dubreuil et Fouquet.

S'adresser à M<sup>re</sup> ROBINEAU, notaire, ou à M. LENAIN, propriétaire desdits biens, rue Royale, à Saumur. (120)

**MAISON A LOUER.**

Avec servitudes, cour et jardin. S'adresser à M<sup>re</sup> TESSIÉ.

Etude de M<sup>re</sup> ROBINEAU, notaire à Saumur.

**A VENDRE OU A LOUER MAISON**

A Saumur, rue de la Tonnelles, n° 18, occupée par M. Nay Chatillon. S'adresser à M<sup>re</sup> ROBINEAU. (142)

Etude de M<sup>re</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.

**VENTE MOBILIERE**

Le dimanche 26 avril 1874, à midi.

Maison de M. Bequet, à Cour-champs.

ON VENDRA : Tables, chaises, fauteuils, objets de literie, grande quantité de vin blanc et de vin rouge en bouteilles, provenant des meilleures années.

Au comptant, plus cinq pour cent en sus. (162)

Etude de M<sup>re</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

**A LOUER**

Pour le 24 juin 1874 ou pour entrer en jouissance de suite.

**UNE MAISON DE MAITRE**

Située à Saint-Lambert-des-Lévées, près de la Mairie.

Consistant à au rez-de-chaussée, en un vestibule, salon de compagnie, salle à manger, cuisine et office; au premier étage, cinq chambres à coucher, cabinets de toilette; au second, plusieurs chambres, grenier; écurie, remise, bûcher, caves, jardin anglais sur le bord de la route.

S'adresser à M<sup>re</sup> MÉHOUS, notaire, et à M. CADIEU, rue de Bordeaux, maison Leflet, et, pour voir la maison, à la personne qui l'occupe ou à M. Robineau, fermier au bourg de Saint-Lambert. (78)

Etude de M<sup>re</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

**A LOUER**

Pour entrer en jouissance le 24 juin 1874.

**Une Maison, Jardin, Remise, Écurie et Servitudes,**

Située à Saumur, rue du Temple, n° 25.

Appartenant à M<sup>re</sup> BINEAU. S'adresser à M<sup>re</sup> MÉHOUS, notaire.

**A CÉDER DE SUITE,**

**UNE AUBERGE**, au centre de la ville, bien achalandée, avec matériel et marchandises. S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER**

Pour la St-Jean 1876,

**GRANDE MAISON**

PROPRE AU COMMERCE  
 Rue de la Petite-Bilange, occupée par M. Chaussepied, limonadier. S'adresser à M. GAGNEUX, propriétaire à Presle. (163)

**A LOUER**

**UNE MAISON**

Située à Pavignone.

A quatre kilomètres de Saumur et commune de Villebermier.

Composée de quatre chambres au rez-de-chaussée, donnant sur la Levée; greniers sur le tout; cave, remise, écurie, hangar et jardin, à volonté.

Entrée en jouissance à la volonté des preneurs. S'adresser à M. BEAUFILS, qui l'occupe. (133)

**A LOUER**

**UNE MAISON**

Au centre de la ville.

Comprenant :

Au rez-de-chaussée, cuisine, office, galerie vitrée, salle à manger, grande pièce à cheminée à côté; Au premier étage, salon, quatre chambres à coucher avec cabinets de toilette, lieux à l'anglaise; Trois chambres de domestiques et greniers; Cour, écurie et remise; caves. S'adresser à M. MAUBERT, expert à Saumur, Grand'Rue. (28)

**M. ACHILLE**

DENTISTE DE PARIS, Est visible à Saumur, HOTEL D'ANJOU.

**AVIS.**

L'Agence de Beauville-sur-Mer demande des associés pour vendre du cidre de Normandie, 1<sup>er</sup> cru, rendu en gare de Saumur, à 25 centimes le litre. Affranchir et joindre un timbre.

**COMPAGNIE DU SOLEIL**  
 Assurances contre l'incendie, Fondée en 1829.

**CAPITAL SOCIAL**  
 Fonds de Primes et Réserves : VINGT-ET-UN MILLIONS.

M. CARON, agent principal, à Saumur, place Saint-Pierre. (366)

**FABRIQUE D'ENCRE**

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

**GOUVERNEMENT DU PÉROU**

DREYFUS FRÈRES & C<sup>o</sup>, DE PARIS  
 Seuls Concessionnaires du

**GUANO DU PÉROU**

Loi Congrès 11 nov. 1870 pour l'importation directe en Europe et Colonies.

**DÉPÔTS EN FRANCE**

Bordeaux, chez M. Adolphe BOULAY.  
 Brest (Landerneau), chez M. Emile VINCENY.  
 Cherbourg, chez M. Eugène LUIS.  
 Dunkerque, chez MM. C. Bourdon et C<sup>o</sup>.  
 Havre, chez M. E. FICQUR.  
 La Rochelle, chez MM. D'ONNET et FAUVEY.  
 Lyon, chez M. Marc GUILLON.  
 Marseille et Cette, chez MM. A.-G. BOUT et C<sup>o</sup>.  
 Melun, chez M. V. LA BARRE.  
 Nantes, chez MM. A. JANOTY et HUAN.  
 Paris, chez M. A. MOYSEUX-DUPIN.  
 Saint-Nazaire, chez MM. A. JANOTY et HUAN.

**PLUS DE HERNIES**  
 Guérison Radicale

Plus de Bandages ni Pessaires  
 Méthode de P<sup>re</sup> Simon. (Notice envoyée franco, à ceux qui la demandent.)  
 Ecrire franco à M. MIGNAL-SIMON, Bandagiste-Herniaire, aux Herbières (Vendée), genre et succès, seul et unique élève de P<sup>re</sup> Simon; ou à la Pharmacie Briand, aux Herbières (Vendée).

Le 11 mai, Hôtel de France, place Graslin, à Nantes, commenceront les leçons de diction à l'usage des

**BÈGUES**

Professées par M. GHERVIN, Officier d'Académie, Directeur-Fondateur de l'Institution des Bègues de Paris, avenue d'Eylau, 90.

Médailles aux Expositions universelles de Lyon, 1872; Paris, 1867 et 1855; Londres, 1862, etc.

**BANDAGES HERNIAIRES**

DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

Seul dépôt à Saumur, chez M<sup>re</sup> V. Lardeux, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean.

Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les hanches. M<sup>re</sup> V. LARDEUX a attaché à sa maison un homme de confiance, capable et expérimenté, qui se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.

**PRIX MODÉRÉS.**

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur sousigné.